



Sports et plein air

Val-d'Or

CORPORATION DES PARCS ET ESPACES RÉCRÉATIFS DE VAL-D'OR

MARS 2019

RAPPORT ANNUEL 2018



CORPORATION des
PARCS ET ESPACES
Récréatifs de Val-d'Or

TABLE DES MATIÈRES

1.	Avant-propos	4
2.	Corporation des Parcs et Espaces récréatifs de Val-d'Or	5
2.1	Mandat et responsabilités	5
2.2	Conseil d'administration	7
3.	Résumé des activités 2018	8
3.1	Événements	8
3.2	Parcs-écoles	9
3.3	Parc des Marais	10
3.4	Forêt récréative	11
3.5	Parc Vanier	12
3.6	Parc Versant de l'Eske	14
3.7	Parc du Château-d'eau	15
3.8	Investissements 2018	16

4.	Embellir Val-d'Or - Activités 2018	17
4.1	Adoption de plates-bandes	18
4.2	Animation horticole	19
4.3	Ateliers horticoles et conférences	20
4.4	Coaching-accompagnement	20
4.5	Concours & publications Web	20
4.6	Emblème floral de Val-d'Or	21
4.7	Jardin communautaire de Val-d'Or	21
4.8	Partage de plants	22
4.9	Prix national de « Reconnaissance en mobilisation citoyenne »	22
4.10	Route des Fleurons	23
4.11	Un quartier, un jardin	23
4.12	Visite de beaux jardins	24
5.	Plan d'action 2019	26
5.1	Événements	27
5.2	Parcs-écoles	27
5.3	Parc du Château d'eau	28
5.4	Parc Versant de l'Esker	29
5.5	Parc des Marais	30
5.6	Forêt récréative	30
5.7	Autres dossiers	31
5.8	Investissements 2019	32
6.	Conclusion	33

1. AVANT-PROPOS

En 2018, le conseil de ville de Val-d'Or a accordé un budget de 148 410 \$ à la Corporation des Parcs et Espaces récréatifs de Val-d'Or.

Ce budget a permis de réaménager un parc, de consolider des acquis et de planifier des projets de futurs parcs et de réaménagement de parcs existants. Ce budget est appuyé par le programme triennal d'immobilisations et diverses subventions qui permettent la réalisation de projets majeurs.



2. CORPORATION DES PARCS ET ESPACES RÉCRÉATIFS DE VAL-D'OR

2.1 Mandat et responsabilités

Le mandat de la Corporation des Parcs et Espaces récréatifs consiste à :

- Orienter le développement et le réaménagement des parcs, des espaces récréatifs et du réseau cyclable situés sur le territoire de la ville de Val-d'Or;
- Agir à titre d'organisme consultatif auprès du conseil de ville;
- Participer à l'amélioration de la qualité de vie sur le territoire de la municipalité.



CORPORATION des
PARCS ET ESPACES
Récréatifs de Val-d'Or

Les responsabilités de la Corporation sont :

- Évaluer le potentiel de développement et d'aménagement des parcs, des espaces récréatifs et du réseau cyclable sur le territoire et agir à titre de conseiller de la Ville en cette matière;
- Planifier et dresser un échéancier de réalisation des projets de développement et d'aménagement correspondant aux besoins de la population et formuler des recommandations au conseil de ville;
- Développer une expertise en aménagement urbain;
- Recevoir et assurer le suivi des demandes formulées par les citoyens et les organismes valdoriens relatif à son champ d'activité.

2.2 Conseil d'administration

En 2018, le conseil d'administration se composait des personnes suivantes :

- M. Robert Marchand, président;
- M. Martin St-Denis, vice-président et représentant élu;
- M. Ian Bélanger, secrétaire-trésorier;
- M. Maxime Gagné, directeur;
- M. Camil St-Hilaire, directeur;
- M. Michel Lavoie, directeur et délégué des utilisateurs de la Forêt récréative;
- M^{me} Céline Gaudet, déléguée et partenaire associée d'Embellir Val-d'Or;
- Mme Céline Brindamour, déléguée du conseil municipal;
- M. André Leclerc, délégué du Service des infrastructures urbaines;
- M. Jocelyn Hébert, délégué du Comité consultatif d'urbanisme;
- M. Christian Riopel, représentant élu;
- M. Patrick Lortie, délégué de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois;

3. RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS 2018

Cette section décrit les projets qui ont été réalisés en 2018 et les investissements accordés pour chacun d'eux.

3.1 Événements

En collaboration avec la Ville de Val-d'Or, la Corporation participe à différents événements qui lui permettent de faire la promotion de ses dossiers et de la sensibilisation de la population à l'égard de l'environnement.

Val-d'Or S'embellit

Cette activité publique de grand nettoyage des parcs et autres endroits publics attire environ 400 personnes annuellement. L'année 2018 correspondait déjà à la 10^e édition de cette activité qui s'est déroulée le 5 mai 2018. La Corporation a participé à l'activité en offrant des prix de participation d'une valeur de 1 000 \$.



Mai, mois de l'arbre et des forêts

La population était invitée à se présenter à la Forêt récréative de Val-d'Or le samedi 26 mai 2018 pour la distribution de plants d'arbres. Il y avait aussi la distribution de l'emblème floral et de l'éventail horticole, activité supervisée par le groupe d'Embellir Val-d'Or.

Le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec, partenaire principal de l'événement était également sur place. Pas moins de 500 personnes se sont présentées, ce qui constitue une belle vitrine pour la Corporation qui en profitait pour faire la promotion de ses projets de même qu'Embellir Val-d'Or.

3.2 Parcs-écoles

En 2018, aucun projet de parc-école n'a eu lieu. Le budget réservé à cette fin a été transféré au projet du parc du Château-d'eau.



3.3 Parc des Marais

La Corporation des Parcs et Espaces récréatifs de Val-d'Or a mandaté une firme d'architectes afin d'élaborer un plan directeur d'aménagement du parc des Marais. Un budget de 15 000 \$ a été réservé pour le réaliser. Le plan est orienté selon les pistes de réflexion suivantes:

- Créer un sentier pédestre et cyclable reliant les espaces verts qui formeront l'ensemble du parc des Marais;
- Voir comment intégrer les sentiers informels dans le secteur de l'école Saint-Joseph;
- Assurer la traversée sécuritaire des grandes intersections;
- Créer des liens entre le site et l'ensemble des quartiers environnants;
- Intégrer le concept d'arboretum dans le site;
- Réfléchir sur la présence d'œuvre d'art dans le site;
- Voir les collaborations possibles avec l'UQAT et l'idée d'avoir un auditorium extérieur;
- Développer le site en intégrant les espaces qui seront rendus accessibles autour de l'église Orthodoxe russe;
- Voir à solutionner la présence du remblai servant actuellement de stationnement pour l'UQAT et qui coupe le site en deux;
- Voir comment récupérer le stationnement donnant sur la 3^e Avenue et l'intégrer visuellement dans le réseau;
- Aménager de manière sécuritaire des allées de circulation piétonnières et cyclables dans les aires de stationnement au nord de la Caisse Desjardins menant à la Place Agnico Eagle.



FORÊT RÉCRÉATIVE
DE VAL-D'OR

3.4 Forêt récréative

Un budget de 20 000 \$ a été attribué à la Forêt récréative. Cette somme a permis d'acquérir une station de réparation de vélo, une station de lavage de vélo ainsi qu'un abri permettant aux cyclistes d'intervenir auprès de leur vélo à l'abri des conditions météorologiques.

Autres dossiers

La table de concertation, créée à la fin de l'année 2017 s'est réunie à plusieurs reprises en 2018 pour traiter différents dossiers dont l'un des plus importants le *Plan de développement de la Forêt récréative 2018-2021*. Celui-ci dicte les grandes orientations de développement à venir au cours des quatre prochaines années.

Au début de l'été, un stationnement supplémentaire a été aménagé pour venir supporter le stationnement principal en hiver. Doté de service (eau et électricité) il permettra d'accueillir des véhicules récréatifs. Ce projet a été réalisé dans le cadre du programme triennal d'immobilisations.



3.5 Parc Vanier

Les derniers aménagements au parc Vanier remontaient à 1996 soit plus de 20 ans. C'était une priorité de la Corporation de procéder à une revitalisation de ce parc.

En 2018, un budget de 245 000 \$ a été consenti à la réalisation de la phase I du parc Vanier :

○ Corporation des Parcs et Espaces récréatifs de Val-d'Or :	60 000 \$
○ Fond de développement de parc :	95 000 \$
○ Programme triennal d'immobilisations :	<u>90 000 \$</u>
	Total : 245 000 \$

Cette phase comprenait :

- L'ajout de nouveaux modules;
- L'installation de mobilier urbain;
- L'aménagement de sentiers en pavé;
- L'installation d'une nouvelle enseigne d'identification;
- Une plantation d'une vingtaine d'arbres.

Parc Vanier avant démantèlement :



Nouveau parc Vanier aménagé en 2018:



3.6 Parc Versant de l'Esquer

En 2017, la Corporation avait mandaté une firme d'architectes dans le but de réaliser une étude d'avant-projet du parc Versant de l'Esquer. Le 9 septembre 2018, les citoyens du quartier ont assisté à la présentation de cette étude.

La Corporation n'avait pas les ressources nécessaires pour réaliser l'aire de jeux prévue à la phase I. Toutefois, avec le budget de 20 145 \$, la Corporation a fait l'acquisition de mobilier urbain. De plus, il faut noter qu'une subvention de 25 000 \$ a été octroyée par la MRC de la Vallée-de-l'Or par le biais du programme de soutien aux projets en milieu rural.



3.7 Parc du Château-d'eau

Les équipements du parc du Château-d'eau sont vieillissants et désuets, ce qui a mené la Corporation à étudier le dossier. En effet, la Corporation a mandaté une firme d'architectes pour élaborer une étude d'avant-projet. Un budget de 23 745 \$ a été alloué pour la réaliser.

Par la localisation, l'histoire du quartier, les aménagements sportifs à proximité et le développement résidentiel dans le secteur, le parc dispose d'un énorme potentiel. Enfin, tel que mentionné précédemment, une partie du budget de la Corporation a été transféré et il a été nécessaire pour faire l'acquisition de mobilier urbain.



3.8 Investissements 2018

Le tableau ci-dessous présente les investissements réalisés en 2018 par la Corporation.

PROJETS	Prévus	Réels
Parcs-écoles	9 520 \$	0 \$ (Transféré au parc du Château-d'eau)
Parc des Marais	15 000 \$	13 650 \$
Forêt récréative de Val-d'Or	20 000 \$	18 000 \$
Parc Vanier	60 000 \$	60 000 \$
Parc Versant de l'Esquer	20 145 \$	19 650 \$
Parc du Château-d'eau	23 745 \$	37 065 \$
Total:	148 410 \$	148 365 \$

La Corporation a terminé l'exercice financier 2018 avec un léger écart de 45 \$.

4. EMBELLIR VAL-D'OR ACTIVITÉS 2018



« Participer à l'amélioration de la qualité de notre milieu de vie », voilà la mission que poursuit Embellir Val-d'Or depuis 2009. Pour y arriver, l'organisme s'est donné comme objectif d'accompagner, soutenir, reconnaître et valoriser ses concitoyen(ne)s et citoyens corporatifs dans leurs efforts d'embellissement de notre ville. Différentes activités horticoles sont proposées à nos concitoyen(ne)s de tous âges (la plupart, sans frais pour les participants).

Dans le cadre de ses activités, Embellir Val-d'Or contribue à la SENSIBILISATION par la pratique de méthodes de culture respectueuses de l'environnement (NON aux produits chimiques, OUI à l'utilisation responsable de l'eau potable, au compostage, à la récupération d'eau de pluie); par ailleurs, Embellir Val-d'Or fait la promotion des nombreux bienfaits du jardinage (activités physiques de plein air, exposition au soleil, stimule la créativité, permet d'agir sur son environnement, et est une activité propice au partage avec toute la famille).

4.1 Adoption de plates-bandes

En juin, Embellir Val-d'Or a procédé à l'adoption d'une plate-bande à la Place Agnico Eagle (Marché public de la Vallée-de-l'Or) et s'est engagé à cultiver cet espace selon la méthode de la permaculture : aucun engrais chimique; aucun pesticide; aucun compost ou paillis commercial; résultat : entretien minimum et coût minimum. C'est sous la supervision de Serge Fortier, auteur, conférencier et formateur en horticulture, qu'une équipe de bénévoles a aménagé cette plate-bande composée d'arbres, d'arbustes et de fleurs; un paillis naturel composé de gazon frais coupé et de feuilles déchiquetées fut ensuite installé; selon nos sources, ces paillis naturels optimisent la fertilisation du sol en le nourrissant; en prime, de longues heures de désherbage et un arrosage intensif sont évités, de même que l'évaporation du sol.

4.2 Animation horticole (jeunesse) au Marché public - 17 juin 2018

Un plant d'hémérocalle « three tiers » (fleur-emblème) est remis à chaque enfant se présentant à notre kiosque (150 plants au total). Avec l'aide d'une équipe de généreux bénévoles, les enfants mettent en terre la plante et l'engrais et procèdent ensuite à un léger arrosage. Chaque enfant est emballé de repartir avec SON plant et de devoir en prendre soin tout l'été, grâce au feuillet d'entretien remis avec le plant.

Félicitations aux parents d'avoir permis à leurs enfants de participer à cette belle activité.



4.3 Ateliers horticoles et conférences (milieu scolaire) et grand public

Tenue d'ateliers horticoles et de conférences s'adressant aux jeunes du milieu scolaire et au grand public; ces activités sont dispensées par des ressources locales et nationales reconnues en matière d'horticulture.

4.4 Coaching-accompagnement

Des débutants en horticulture ont bénéficié des connaissances et compétences de coach-accompagnateurs pour la réalisation de leur première plate-bande.

4.5 Concours & publications Web

Plusieurs concours et promotions Web ont été lancés, permettant aux participant(e)s de remporter de beaux prix. Par ailleurs, plusieurs citoyen(ne)s nous ont fait parvenir des photos de leur aménagement paysager et/ou de leur jardin, lesquels ont été publiés sur la page Facebook et le site Web d'Embellir Val-d'Or durant l'été.



4.6 Emblème floral de Val-d'Or

Dans le but de promouvoir l'utilisation de la fleur-emblème de Val-d'Or dans tout projet d'aménagement paysager, Embellir Val-d'Or procède à la vente de la fleur emblème, notamment lors de l'activité *Mai, mois de l'arbre et des forêts* à la Forêt récréative.



4.7 Jardin communautaire

Plus d'une trentaine de jardiniers œuvrent ensemble au Jardin communautaire urbain, tout en cultivant l'entraide et la collaboration. L'installation de bacs surélevés permet à des jardiniers à mobilité réduite de jardiner sans devoir se pencher.

4.8 Partage de plants

Dans le but d'accompagner de nouveaux adeptes en horticulture, Embellir Val-d'Or organise une activité permettant aux « connaisseurs » d'offrir leur surplus de vivaces, boutures et bulbes, aux « débutants » désireux de réaliser une première plate-bande ou potager.



4.9 Prix national de « Reconnaissance en mobilisation citoyenne »

Grand moment de fierté en novembre 2018 pour ses bénévoles, alors qu'Embellir Val-d'Or remporta le prix national de « Reconnaissance en mobilisation citoyenne » des Fleurons du Québec. Une publication dans le magazine « Le Bel Âge » relata le parcours d'Embellir Val-d'Or, dont l'objectif est de cultiver la beauté dans sa ville.

4.10 Route des Fleurons

Une invitation est lancée aux citoyens corporatifs (commerces, industries, réseaux institutionnels) de procéder à l'aménagement paysager de l'espace destiné à l'accueil de leur clientèle.



4.11 Un quartier, un jardin

Embellir Val-d'Or poursuit sa campagne de mobilisation auprès des citoyen(ne)s dans le but de promouvoir le développement de jardins communautaires dans les différents quartiers de la ville.

4.12 Visite de beaux jardins

Mise en place d'un circuit de visites de beaux jardins privés, s'adressant à toute la population de Val-d'Or et aux visiteurs (tourisme horticole). Ce projet est mis en place en collaboration avec l'Office du tourisme et des congrès de Val-d'Or; cette activité est rendue possible grâce à la générosité de passionnés d'horticulture, lesquels ouvrent leurs cours aux visiteurs durant la belle saison.





L'équipe d'Embellir Val-d'Or remet au Maire et membres du conseil de ville, le tableau du 4^e fleuron.



Partenariat entre Embellir Val-d'Or et la Ville pour l'aménagement paysager du Pavillon Kiwanis-Lemieux.



Activité horticole animée par le conférencier Serge Fortier.



1^{er} prix « Reconnaissance en mobilisation citoyenne » lors du Gala 2018 des Fleurons du Québec à Drummondville en novembre dernier.

5. PLAN D'ACTION 2019

En 2019, le conseil municipal a octroyé un budget de 148 410 \$ à la Corporation des Parcs et Espaces récréatifs de Val-d'Or.

Par ailleurs, il importe de mentionner que le conseil municipal a consenti des investissements importants cette année dans les dossiers de la Corporation par le biais de son programme triennal d'immobilisations.

5.1 Événements

La 11^e édition de Val-d'Or S'embellit se tiendra le 4 mai 2019 alors que la distribution des plants d'arbres aura lieu le 25 mai 2019 à la Place Agnico Eagle (Marché public de la Vallée-de-l'Or).

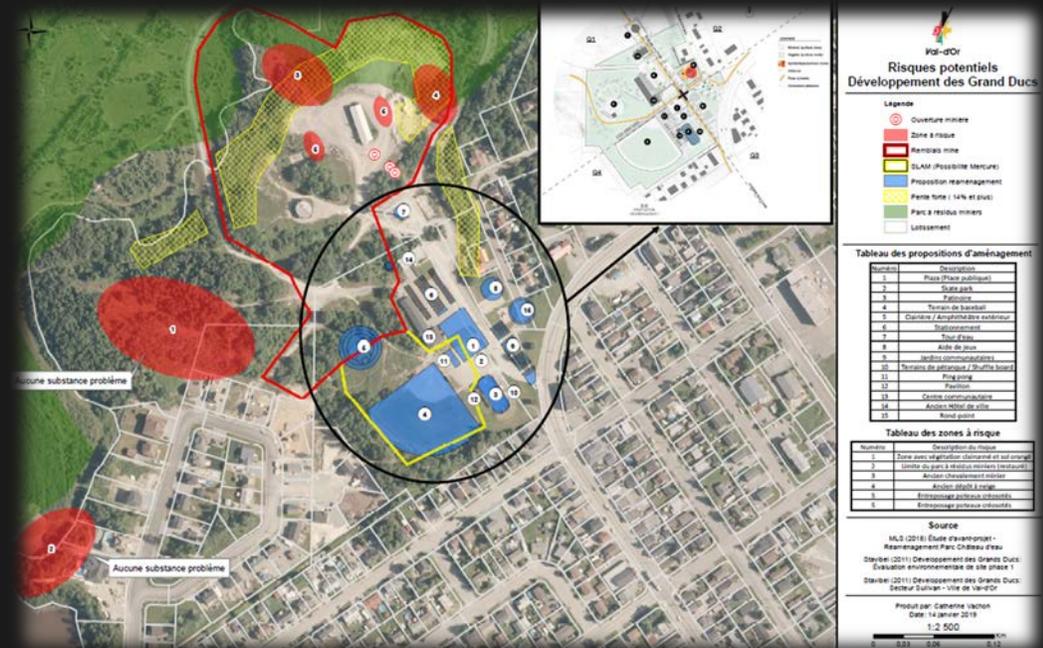


5.2 Parcs-écoles

Comme à chaque année, un budget de 10 000 \$ est réservé pour la réalisation d'un projet dans un parc-école. Le projet n'a pas encore été identifié en 2019.

5.3 Parc du Château-d'eau

La phase I du réaménagement du parc du Château-d'eau dans le secteur de Sullivan consiste à refaire complètement l'aire de jeu. Il reste à préciser l'emplacement de cet aménagement. En 2019, un budget global de 225 000 \$ est prévu pour réaliser la phase I dont 45 000 \$ de la Corporation et 180 000 \$ du programme triennal d'immobilisations.



5.4 Parc Versant de l'Eske

Tel que prévu à l'étude d'avant-projet, la phase I sera d'aménager une aire de jeu dans le secteur du Versant de l'Eske.

Il s'agit d'un nouveau parc et un budget de 350 000 \$ y est consacré:

○ Corporation des Parcs et Espaces récréatifs de Val-d'Or :	45 000 \$
○ Programme de soutien aux projets en milieu rural (PMR):	25 000 \$
○ Fond de développement de parc:	60 000 \$
○ Programme triennal d'immobilisations:	220 000 \$
	<hr/>
	Total: 350 000 \$

5.5 Parc des Marais

Selon les orientations prévues au *Plan directeur d'aménagement* du parc des Marais, celle de débiter l'arboretum est retenue et la Corporation y prévoit 20 410 \$ en 2019. De plus, d'autres rencontres viendront préciser les orientations de ce parc linéaire.



5.6 Forêt récréative

Parmi les projets inscrits au *Plan de développement de la Forêt récréative 2018-2020*, celui de créer un parcours d'hébertisme a été identifié pour 2019. La Corporation alloue un budget de 28 000 \$ pour ce projet et sa réalisation est conditionnelle à l'obtention d'une subvention. Dans le cas contraire, le projet sera réalisé en phases.

5.7 Autres dossiers

La Corporation des Parcs et Espaces récréatifs de Val-d'Or travaillera également d'autres dossiers qui ne sont pas prévus à son budget 2019.

Un mandat sera confié à une firme afin d'établir un portrait actuel du réseau cyclable municipal et de voir si celui-ci répond aux besoins de la population. Ainsi, ce mandat comprendra également des propositions d'aménagement.

Le concept d'aménagement du parc des Pionniers, qui date de 2011, sera réévalué, compte tenu que le quartier a évolué depuis des dernières années.



5.8 Investissements 2019

Le tableau présente les investissements prévus en 2019 par la Corporation des Parcs et Espaces récréatifs de Val-d'Or.

PROJETS	INVESTISSEMENTS
Parcs-écoles	10 000 \$
Parc du Château d'eau	45 000 \$
Parc Versant de l'Esquer	45 000 \$
Parc des Marais	20 410 \$
Forêt récréative de Val-d'Or	28 000 \$
Total:	148 410 \$

6. CONCLUSION

L'année 2018 a marqué le 10^e anniversaire d'Embellir Val-d'Or et l'organisme s'est vu décerner un prix provincial dans la catégorie « Mobilisation des collectivités » à l'automne dernier dans le cadre du Gala des Fleurons du Québec. Cette distinction témoigne de l'engagement et la passion qui habite les bénévoles d'Embellir Val-d'Or.

En 2019, la Corporation des Parcs et Espaces récréatifs de Val-d'Or amorce, tel que prévu à son plan directeur 2018-2021, la construction d'un nouveau parc et le réaménagement de parcs existants. Certains investissements viendront aussi consolider certains acquis.

En terminant, il convient de remercier les membres de la Corporation, les bénévoles, les partenaires financiers, les services de la Ville (sports et plein air, infrastructures urbaines) ainsi que le conseil municipal qui nous accompagnent et nous soutiennent dans l'accomplissement de notre mandat.



Robert Marchand
Président de la Corporation
des Parcs et Espaces récréatifs



Ian Bélanger
Directeur du sports et plein air
Ville de Val-d'Or